

[Text]

for various reasons. That is a kind of rough sketch of the main features of the forest industry.

The Chairman: Are there any further questions? I might ask a question. Premier Peckford, when he replied to your report, said that it was all well and good to talk about the increase in productivity and the development of non-staple industries—if I might put it that way—but, he said, “If we could settle our dispute with Nova Scotia over the fisheries, our dispute with Quebec over hydro, and our dispute with the federal government overall, we would have the income to develop Newfoundland.”

One of the areas that I find a little bothersome in the report is that, while I can relate to the idea that improvement in productivity would increase wage returns and lower prices, and would probably enhance activity, it seems to me that there has to be some generative force, and that basically in Newfoundland, and in many provinces of Canada, that generative force is primary industries; that you take that generative force, you perhaps do a certain amount of upgrading of the primary products through processing, and you develop service industries. Also, you may be able to develop certain high technology industries. I have read only the 16- or 17-page summary of the report, and I get the impression that you dismiss the staple theory and say, “If we are going to straighten this thing out, we will do it on the basis of getting higher productivity” in what appears to me to be mostly service industries.

I should have thought that without the base of a good, strong, primary exporting industry in the fishery, offshore oil and hydro-electric spheres the ability to develop meaningful employment opportunities and provincial income through increasing the productivity in the service industries is really rather limited, or it has limitations.

Dr. Slater: Fortunately, Mr. Chairman, I do not think that, in a sense, we have to settle that methodical argument, because I think our work shows, and I deeply believe, that in the circumstances of Newfoundland we have two strings to our bow. We need to have two strings to our bow, and, using them both, will give us something better than if we had only one. We have the staple industry development possibilities there; we have this very widespread, and, we believe, cumulatively large and important productivity improvement there, and the two together have the possibility of producing very much better results than the one alone. Indeed, given the long history of disappointment in Newfoundland, I would say it is all the better that there are those two things going.

Let me speak of the staple industry thing and those three big disputes. First, on the matter of the Hydro Quebec-Newfoundland Hydro Newfoundland province dispute about the Churchill Falls power contract. It is true that in our report we did not make recommendations on that matter, in part because the matter is before the courts. We did attempt—and I believe with real success—to get the facts straight on that contract, the circumstances within which that contract was undertaken, the forces that led to it, and so on. Also, we indicated, in terms of the economics and technology of the situation, some directions in which the solutions lay.

[Traduction]

ont été conçues; mais pour diverses raisons, le projet a avorté. Voilà, en gros, les principales caractéristiques de l'industrie forestière à Terre-Neuve.

Le président: Y a-t-il d'autres questions? Je pourrais en poser une. Suite à la publication de votre rapport, le premier ministre Peckford a déclaré qu'il était très louable de parler de l'augmentation de la productivité et de l'essor des principales industries, mais que si le gouvernement de Terre-Neuve pouvait régler son différend avec la Nouvelle-Écosse à propos des pêches, avec le Québec à propos de l'électricité et avec le gouvernement fédéral à propos de tout, il disposerait des fonds pour mettre l'île en valeur.

Je trouve quelque peu négatif l'aspect du rapport relié au principe selon lequel l'augmentation de la productivité entraînerait une hausse des salaires et une diminution des prix et stimulerait probablement l'activité économique; il me semble qu'il doit aussi y avoir un effet d'entraînement qui, à Terre-Neuve et dans de nombreuses provinces canadiennes, doit provenir du secteur primaire. Vous pouvez venir en aide au secteur primaire et manufacturier ainsi qu'au secteur des services. Vous pouvez également réussir à stimuler certaines industries utilisant des techniques de pointe. J'ai seulement lu le résumé de 16 ou 17 pages du rapport et j'en conclus que vous rejetez la théorie de l'effet d'entraînement et que vous visez avant tout à accroître la productivité, surtout dans le secteur des services.

J'aurais pensé que sans la mise en place d'une solide infrastructure dans le secteur des exportations des produits de la pêche, du pétrole sous-marin et de l'énergie hydro-électrique, les possibilités de création d'emploi et de revenus pour les provinces grâce à une augmentation de la productivité dans le secteur des services, auraient été assez réduites.

M. Slater: Heureusement, monsieur le président, je ne crois pas que nous ayons à discuter de ces méthodes, car je suis convaincu que dans le cas de Terre-Neuve, nous avons deux cordes à notre arc. Nous en avons besoin et nous pourrions mieux réussir que si nous n'en avions qu'une seule. Nous pouvons, d'une part, développer les principales industries et, d'autre part, compter sur un accroissement généralisé et marqué de la productivité; ces deux facteurs nous permettent d'obtenir de bien meilleurs résultats. En fait, compte tenu des nombreuses déceptions qu'ont connues les Terre-neuviens, il est heureux que nous puissions compter sur ces deux facteurs.

J'aimerais maintenant parler des industries prédominantes et de ces trois différends. En premier lieu, parlons du différend qui oppose Hydro-Québec au gouvernement de Terre-Neuve à propos du contrat de livraison d'électricité provenant des chutes Churchill. Il est vrai que nous n'avons pas soumis de recommandations à ce propos dans notre rapport, en partie parce que la question est actuellement étudiée par les tribunaux. Nous avons tenté, avec succès, je crois, de présenter correctement les faits à propos de ce contrat, des circonstances et des facteurs entourant sa signature, etc. Je crois qu'en tenant compte des aspects économiques et techniques de la